

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 31

Artikel: Pour le développement de Bex-les-Bains
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-541212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ouvrerie et les conditions du travail. La commission a estimé qu'il ne lui appartenait pas de servir d'intermédiaire pour la transmission d'un postulat pareil; cette décision ne causera aucun regret dans les milieux patronaux.

La commission était saisie — ceci doit être rappelé également — de mémoires de la Société suisse des hôteliers, de l'Union Helvetia et d'autres organisations du personnel. Celui de notre association attirait encore une fois l'attention sur les graves conséquences économiques de la loi sur le repos hebdomadaire pour l'hôtellerie et pour les possibilités d'existence de cette industrie. Il soulignait les objections formulées dans nos milieux contre certaines dispositions du projet et recommandait en particulier une plus grande élasticité des prescriptions légales en ce qui concerne l'emploi du personnel en des occasions exceptionnelles. La pétition s'élevait en outre contre les chicanes prescrites de surveillance policière et rappelait expressément la résolution de la S. S. H. suivant laquelle *notre association serait obligée de combattre un projet qui imposerait à l'hôtellerie des charges nouvelles insupportables*. Aujourd'hui encore, les organes dirigeants de la S. S. H. n'ont pas changé d'avis. On verra, lors des délibérations à la commission du Conseil des Etats et en séances plénaires des Chambres, si notre parlement saura apprécier sainement la situation et tenir compte équitablement des besoins de l'industrie hôtelière.

Dans l'hôtellerie de Château-d'Oex

La station estivale et hivernale de Château-d'Oex est entrée dans une période de réjouissant développement. Les principaux hôteliers de la localité, convaincus de la nécessité de moderniser leurs maisons, se sont mis courageusement à l'œuvre. C'est ainsi que l'hôtel Rosat, par exemple, vient de subir une transformation importante, dont le devis ascendait à environ 300.000 francs.

C'est en 1845, rentrant de Paris, que M. Héli Rosat, grand-père du propriétaire actuel, ouvrit une modeste pension dans le vieux chalet qu'il possédait sur le terrain où est construit l'hôtel d'aujourd'hui. Vingt ans plus tard, la pension dut être agrandie; en été 1866 s'ouvrit le bâtiment de pierre qui est encore le centre du nouvel hôtel et l'établissement compta une vingtaine de chambres. En 1881, Héli Rosat remit son entreprise à son fils Victor. Devenu

encore une fois trop petite, la pension Rosat subit une transformation en 1897 et en 1903 on lui adjoint le beau chalet voisin de l'hôtel. Après trente années de labour, en 1911, M. Victor Rosat remit à son tour la pension à son fils Alfred, pour se retirer avec son épouse dans sa retraite paisible de la Frasse. L'année suivante, M. Alfred Rosat procéda à d'importants agrandissements et sa pension devint l'hôtel Rosat, avec 88 lits. Ce printemps, M. et Mme Rosat mettaient en soumission la transformation complète de la maison. Sous la direction des architectes Gribi et Paschoud, le viel hôtel Rosat prit rapidement un aspect très moderne. Le nouvel hôtel compte cent lits et il est doté des derniers perfectionnements: ascenseurs, téléphone public dans toutes les chambres, magnifiques salles de bains pour appartements, eau courante chaude et froide dans toutes les chambres, terrasse pour cures d'air, etc. Cette adaptation aux exigences du jour donnera un réjouissant essor à l'hôtellerie de Château-d'Oex.

L'hôtel Beau-Séjour, qui viennent d'acquérir M. et Mme Müller, a subi également de grandes transformations intérieures. Toutes les chambres au midi ont été munies de lavabos distribuant l'eau chaude et froide à volonté. Quelques salles de bains permettront de louer de jolis appartements. L'extérieur, complètement remis à neuf, donne une belle allure à cet hôtel récent, qui date de la construction du chemin de fer.

Une agréable peinture des façades donne aussi un air neuf à l'hôtel du Parc, de vieille renommée, exploité par sa propriétaire, Mme Paul Berthod.

A la mi-juillet, les hôtels de Château-d'Oex étaient déjà aux trois quarts pleins et attendaient à être très prochainement au complet. Les pensions et les chalets abritaient également une nombreuse clientèle.

Quant à la faillite du Grand Hôtel, elle ne nura en rien au développement touristique de Château-d'Oex. Cet établissement, qui possède un confort tout à fait moderne, ne tardera pas à reprendre sa place et à retrouver peu à peu la prospérité.

Une chronique de 1887 disait: « De nombreux étrangers viennent passer l'été à Château-d'Oex. On peut sans exagérer évaluer leur nombre à 600 en moyenne pendant les mois de juillet et août. En hiver, les installations sont trop peu nombreuses. Il sera difficile de loger confortablement plus d'une centaine de personnes pendant la saison froide. » Aujourd'hui, les hôtels, pensions et chalets de Château-d'Oex peuvent recevoir confortablement plus de mille personnes. Pendant l'été 1929, on a enregistré plus de 30.000 nuitées dans les différents hôtels de la station; ce chiffre est de 40.000 pour les nuitées de l'hiver 1929-30. Ces quelques indications sont la meilleure preuve du développement favorable de l'hôtellerie de Château-d'Oex.

(D'après M. W. B.,
Journal de Château-d'Oex.)

Pour le développement de Bex-les-Bains

Nous tisons les informations qui suivent d'une correspondance particulière de Bex à la Feuille d'avis de Lausanne, en date du 21 juillet:

Les deux sociétés locales qui s'occupaient parallèlement des intérêts de Bex-les-Bains, le Syndicat d'initiative et la Société de développement, ont pris une excellente décision. A la suite de démarches diverses, les deux groupements se sont réunis en assemblées générales extraordinaires et ont décidé en principe, chacun séparément, la fusion. Puis une assemblée constitutive commune, qui a eu lieu le 18 juillet sous la présidence de M. Ch. Paillard, président du conseil communal, a procédé à la mise sur pied de l'organisation nouvelle unique, qui portera le nom de *Syndicat d'initiative et de développement de Bex-les-Bains*.

Cette dernière assemblée avait tout d'abord à discuter et à adopter un projet de statuts, élaboré par une commission mixte comprenant des représentants des deux sociétés. L'article 15, concernant les comités des diverses sections, a donné tout particulièrement lieu à une joute oratoire entre hôteliers, médecins et membres moins directement intéressés; il a été adopté finalement dans la teneur proposée par la commission. Le comité de chaque section se composera d'un président et des membres qu'il jugera utile de s'adjointre. Les hôteliers sociétaires qui fournitront une subvention spéciale (sur les unités) donneront à l'ordre d'affice de la section publicitaire, ainsi que les médecins de la localité.

Le comité de la discussion générale, MM. Heinrich, Klopferstein et Koehler, hôteliers, Chablot-Comte et Gunning, directeurs d'instituts, C. Michaud, directeur du chemin de fer Bex-Gryon-Villars, le docteur Vuilleumier, etc. ont successivement pris la parole, dans un esprit de cordiale bonne entente. Enfin les statuts ont été adoptés sans opposition.

L'assemblée a procédé ensuite à la nomination du comité central, qui sera présidé par M. Chauvy. L'hôtellerie y est représentée par M. Kochler, directeur du Grand Hôtel de Bex et de l'hôtel des Bains. Le comité de l'importante section de publicité-reclame sera présidé par M. Kochler fils et M. le docteur Vuilleumier dirigera la section d'hygiène et bains publics. Le Bureau de renseignements dépendra de la section publicitaire-reclame.

Les deux anciennes sociétés boucheront leurs comptes au 30 septembre et établiront un état de situation exact en vue de la liquidation et de la fusion des affaires.

La fusion des deux sociétés parallèles est l'heureux dénouement d'une longue crise et elle est accueillie avec satisfaction par la population de la contrée. Ainsi centralisées, les efforts faits en vue du développement de Bex-les-Bains seront certainement plus féconds et donneront des résultats plus tangibles, pour le plus grand avantage du commerce local et de l'industrie hôtelière de la station.

La plage de Neuchâtel

Grâce aux efforts persévérants et désintéressés d'un groupe de citoyens, grâce aussi à l'appui bienveillant de l'Association pour le développement économique de Neuchâtel et des autorités locales, cette ville, après tant d'autres, a maintenant sa plage. Et cette plage est l'une des plus belles de la région.

Elle est située à Monruz, à droite de la route cantonale de Neuchâtel à St-Blaise, sur un emplacement idéal qui se présente admirablement bien au but qu'on lui a assigné désormais.

Un grand parc pour automobiles est établi à l'entrée, où le tramway de la ligne No 1 dépose les voyageurs venant de Neuchâtel ou de St-Blaise. Derrière un rideau d'arbres magnifiques, loin de la poussière et des regards indiscrets, un chemin conduit à la plage.

Sur le bord même de l'eau, on a aménagé deux trottoirs bétonnés de 70 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur. Ils sont séparés par un petit bassin où des degrés facilitent l'accès du lac.

Sur cette grande terrasse ont été installés des tables, des chaises et des parasols qui y rendent le séjour fort agréable. On peut y consommer des boissons sans alcool, servies d'un petit pavillon où on loue en outre les meubles de plage, les tentes et les effets de bains.

Quatre escaliers, répartis sur toute la longueur de la terrasse, permettent de descendre dans l'eau, où sont aménagés deux bassins de 30 mètres de long pour les enfants et les baigneurs qui ne savent pas nager. Un radeau flottant et un plongeoir complètent les installations pour les habitudes du lac et des sports aquatiques.

En plus de la bordure et des escaliers déjà cités, en arrière de la terrasse, il y a une plage de sable fin de 70 mètres sur 12 et d'une épaisseur de 30 centimètres. On peut y prendre commodément les bains de soleil.

Dans le fond s'élève le bâtiment central, qui comprend la caisse, les locaux pour le déshabillage en commun, une infirmerie, un poste téléphonique, etc. Les locaux de déshabillage comportent 650 casiers pour y ranger les effets et deux corps de 34 cabines particulières qui sont louées à l'heure ou à la journée.

En plus d'un local de douches, on a établi devant les cabines un canal d'eau courante pour y débarrasser les pieds du sable qui s'y est attaché.

Le bâtiment central, trois chemins bétonnés conduisent au lac; cette innovation sera certainement très appréciée des baigneurs.

Des jeux populaires sont installés dans la rade, à l'ouest de laquelle on a aménagé un petit port pour les embarcations à rames, de sorte que l'on peut se rendre à la plage aussi par la voie du lac.

La Société pour l'exploitation des bains de plage de Neuchâtel a établi déjà des projets d'agrandissement et d'amélioration, qui seront réalisés graduellement, au cours des années suivantes, selon les ressources à disposition. La société est au capital de 120.000 francs, dont 60.000 francs ont été souscrits par le village de Neuchâtel; les 60.000 autres ont été souscrits

WHITE HORSE WHISKY

Agents généraux pour la Suisse
LATELTIN S. A. ZURICH

BEI DER MAHLZEIT



Gutes Essen wissen Ihre Gäste erst dann richtig zu schätzen, wenn dabei gute Musik erklingt. Eine zarte Melodie, ein rhythmisch gespielter Tanz, das ist es, wonach das moderne Publikum verlangt. Eine Philips Verstärkeranlage ermöglicht es jedem Restaurant- und Hotelbesitzer, dieser Forderung der Zeit in einfacher Weise und ohne allzu große Kosten zu entsprechen. Das Publikum weiß Ihre guten Programme zu schätzen.

PHILIPS
RADIO

Wenn Sie

Hotel-Möbel oder technische Einrichtungen zu kaufen suchen od. zu verkaufen haben, so lassen Sie eine Annonce in der Schweizer Hotel-Revue erscheinen.

300,000 gesucht
(in Teilbeiträgen) zur Gründung einer Hotel A. G. Bisheriger Ertrag nachgewiesen: Jahresbetrieb. Für Direktor mit wenigstens 100 Mille prima Existenz. Für Aktionäre gute Verzinsung. Näheres durch Postfach 19322, Luzern.

Auf kommende Herbstsaison ist in LOCARNO eine prächtig eingerichtete

Hotel-Pension

mit 20 Fremdenbetten zu verkaufen.
Bei grosserer Anzahlung Preis sehr vorteilhaft. Geff. Off. unt. Chiffre H. E. 2238 an die Schw. Hotel-Revue, Basel 2.

HOTEL'S

Jahres- und Saison-Geschäfte

vermittelt

die führende, seit über 25 Jahren bestehende Spezial- und Vertrauens-Firma:

G. Kuhn, Zürich

Hotel - Immobilien

56 Bahnhofstrasse 56

Feinste Referenzen

Strenge Diskretion

A vendre ou à louer avec long bail et achat du mobilier et mobilier

Hôtel-Pension-Restaurant-Tea-Room

situé entre Lausanne et Genève, 700 m. d'alt., site splendide, vue magnifique, terrasse et grande salle à manger, autre salle de banquet de 250 couverts, jardin potager, terrain de culture de 23,000 m², ferme, écurie, porcherie, mobilier, etc. et dépendances complémentaires. Als. miete: fum. Jeune femme ayant avec eux leur famille. Cond. de paient. très fav. à pers. ser. et du métier. Chiffre d'act. prouvé et augmentant chaque année. Ecrite sous chiffr. A. T. 2269 à la Revue Suisse des Hôtels à Bâle 2.

Revue-Inserate haben Erfolg!

Zu verkaufen

in dem aufblüh. Kurort Ascona bestfreq.

Hotel-Pension

mit 20 Zimmern, in schönst, ruhig. Lage. Nur Selbstkäufer, welche grosse Anzahlung leisten können, wollen sich melden an Postfach 12048 Ascona.

Berner Oberland, Hauptort, sofort oder später zu verkaufen

Hotel-Restaurant

mit 35-40 Fremdenbetten, Garage etc. alles sehr mal gebaut und mit erhaben Hyp. günstig. Anzahlung Fr. 30.000 von ausserland. Interessenten. Geff. Offeren unter Chiffre D A 2266 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Hotelverkauf i. Graubünden Oberl.

(1700 m ü. M.) wegen Ableben des Besitzers, kleines (25 Betten), gek. eingerichtetes Hotel, in prima Lage, mit Jahresbetrieb und aussichtsvoller Zukunft, unter günstigen Bedingungen mit nachgewiesener Gewinn. Für tüchtige Fachleute gute Existenz. Geff. Offeren unter Chiffre D E 2243 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.